

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRUNCE SEANCE DU LUNDI 12 MARS 2018

Membres en exercice : 09

Membres présents : 07

L'an deux mil dix-huit, le lundi 12 mars à vingt heures, sur convocation du 26 février, le conseil municipal de Fruncé s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier DANIEL, maire.

Etaient présents : Messieurs René CHIVRACQ, Laurent RIVET. Roger LEUCART Bastien HUARD et Mesdames, Dominique THIERY Laetitia CHAUVEAU

Absents excusés : Frédéric SERRE pouvoir à M DANIEL- Romain LEJARDS pouvoir à Mme CHAUVEAU

Secrétaire de séance : Madame Laetitia CHAUVEAU

Le procès- verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter 3 délibérations :

L'aménagement des places communales

Les radars pédagogiques

Le changement d'indice pour les élus

Le conseil donne son accord à l'unanimité

Démission de Mm Laurence CHARRON

Monsieur le Maire informe les conseillers que Madame Laurence CHARRON a démissionnée de ses fonctions de conseillère municipale. Elle précise toutefois qu'elle reste à la disposition du conseil pour aider

Demande de subventions

Monsieur le maire présente les associations qui sollicitent des subventions

La FNACA, la ligue contre le cancer, l'association française des sclérosés en plaques, l'association du jumelage.

Le conseil à l'unanimité propose les subventions suivantes

La FNACA 50€

La Ligue contre la Cancer 75€

L'association des sclérosés en plaques 50€

L'association du jumelage : néant

Délibération pour le taux d'imposition de la taxe d'habitation

Monsieur le maire informe que la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche a perçu le fonds intercommunal de péréquation avec une aide supplémentaire de 180 000€. Ce fond est alloué si d'une part les communes membres ont un faible potentiel fiscal et si d'autre part elles font un effort en termes d'imposition.

Afin de pérenniser cette dotation, il conviendrait de faire un effort sur le taux de la taxe d'habitation. Monsieur le maire rappelle que 109 foyers seront exonérés de la taxe d'habitation.

Monsieur le maire informe aussi que cette aide de 180 000€ sera redistribuée aux communes.

Le taux de la taxe d'habitation n'ayant pas changé depuis 2015, le conseil est d'accord pour augmenter celui-ci. Après discussion le conseil choisit à l'unanimité une augmentation du taux de 2% soit un taux de 9.32%

Autorisation de payer un investissement avant le vote du budget

Monsieur le maire informe que le plancher de l'église, budgété en 2017, vient d'être réalisé. Il convient donc de prendre une délibération pour pouvoir payer l'entreprise avant le vote du budget.

Le conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à payer l'entreprise avant le vote du budget, montant de la facture 4 897.76€, conforme au devis

Bilan du Contrat aidé

M Déjoué a quitté la commune en date du 05 mars 2018. La fin de son contrat a laissé un gout amer puisque cette personne a été totalement démobilisée et a délaissé son travail.

Monsieur le maire rappelle que la commune a pris soit à sa charge soit sur son temps de travail

-le permis de conduire

- 96 heures de remise à niveau en français et en math

-formations en soudure-phytosanitaire et caces nacelle.

Boîte à Livres

Monsieur le maire informe que la boîte à livres est en cours de réalisation, il manque les stickers de décoration. Il présente aussi une idée de règlement. Une information pour des dons de livres sera distribuée.

Aménagement Places Communales

Monsieur le maire propose d'aménager la place centrale par une allée piétonne en calcaire qui rejoindrait de part et d'autre les 2 passages piétons ainsi que la pose de 3 bancs.

Le conseil municipal valide cette proposition et décide aussi de mettre un banc sur la place rue du Loir et un autre au cimetière. Le choix des bancs n'est pas arrêté. Des poubelles seront aussi installées.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter le FDI pour ces travaux.

Délibération changement d'indice

Monsieur le Maire donne lecture d'un courriel de Madame la Trésorière concernant le changement de l'indice de référence pour le calcul des indemnités des élus. Le conseil municipal valide à l'unanimité ce changement de référence.

Radars pédagogiques

Monsieur le maire propose que la commune investisse dans des radars pédagogiques mobiles. Le conseil est d'accord, des devis seront donc demandés.

Mm Chauveau demande si on peut récupérer les données, elle pense que cela pourrait être utile pour de futurs aménagements.

Changement de délégué suite à la démission de Mm Charron

M Serre est nommé suppléant au SIVOP

M Chivracq passe titulaire et M Daniel suppléant au SIRTOM

Informations diverses

M Serre a repris le site de la commune

L'ordre du jour ayant été abordé et n'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à 21h28.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Les membres